Vos questions / nos réponses

information conso ponctuelle et grossesse

Par Profil supprimé Postée le 22/01/2011 11:07

> bjr, ayant apris ma grossesse récement, mon conjoint et moi avons besoin d'informations afin de savoir si nous pouvons poursuivre cette grossesse sereinement. en effet, je suis enceinte de 7 semaines (amenorrhée) et lors de la semaine du jour de l'an, nous avons passé 6 jours chez des amis chez qui g consommé de la cocaîne: j'étais donc à deux semaines de gestation (=4 sa). je ne suis consommatrice d'aucun stupéfiants habituellement mais la fête et la curiosité aidant... j'aimerais savoir s'il serait irresponsable de garder notre petit, s'il risque qqch de type malformation, pb de santé... merci d'avance

---

Mise en ligne le 24/01/2011

Bonjour,

La consommation de cocaïne pendant la grossesse peut, éventuellement, entraîner notamment un retard de croissance du foetus, une naissance prématurée et un décollement prématuré du placenta avec risque d'hémorragie.
Quant au risque de malformation, il est rare et serait plutôt lié à des polyconsommations régulières.

Sachez cependant que ce sont surtout les mauvaises conditions de vie de la mère (stress, précarité, isolement, alimentation déséquilibrée, ...) et l'absence ou l'insuffisance des soins qu'elle reçoit qui sont à l'origine de complications durant la grossesse et après. Il a été démontré qu'un suivi à la fois médical, social et psychologique améliore considérablement le déroulement de la grossesse et de la naissance et favorise la construction du lien entre la mère et l'enfant.

Il est donc très important que vous puissiez trouver un interlocuteur dans le corps médical avec lequel vous pourrez parler de cette consommation de cocaïne sans culpabiliser. Si la décision est difficile à prendre, n'hésitez pas à vous tourner aussi vers un psychologue, vous et votre conjoint. Prenez le temps d'en parler.

Vous pouvez éventuellement prendre contact avec un centre de soins spécialisés en addictologie (voir adresses ci-dessous). Les consultations y sont gratuites et peuvent rester anonymes. Vous pourrez y rencontrer un médecin ou un psychologue, selon ce que vous souhaitez. Il n'y est pas proposé de suivi de grossesse, mais une consultation pourrait vous aider à faire votre choix sereinement.

Bonne continuation à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Service Universitaire d'Addictologie- CHU de Caen

Avenue Georges Clémenceau
Centre Hospitalier Universitaire site Clémenceau
14033 CAEN

Tél : 02 31 27 25 62
Site web : www.chu-caen.fr/page-services/addictologie/#activité
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et de 13h30 à 17h00
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Voir la fiche détaillée